

seconde porte par un préfet escorté de fonctionnaires inférieurs et, le cortège grossissant à mesure, je traversai trois immenses cours dont le pavé grisâtre était égayé çà et là par quelques touffes d'herbes ; puis je parvins à l'antichambre où je vis le Vice-Roi dans toute sa gloire environné d'une multitude de personnages solennels, empanachés, aux chapeaux surmontés de globules jaunes, blancs, bleus ou rouges, vêtus de soie bruissante et reluisante, avec, brodés en or sur la poitrine, des animaux à poil ou à plume, selon qu'ils ornaient des poitrines de militaires ou de civils. Le Vice-Roi n'oublia point qu'il était mon supérieur, mais il mit beaucoup de bonne grâce dans sa réception, me fit asseoir seul entre tous ces dignitaires qui restèrent, deux heures durant, debout, à distance respectueuse. Ce Vice-Roi n'était autre que Yang Cheu Tsien, celui-là même qui était gouverneur du Fou-kien lorsque Courbet bombarda l'arsenal de Fou-tcheou. Les Français ne lui réussaient pas. Il avait, quand je le vis, soixante-neuf ans, et son dos voûté, sa figure maigre et morose, sa longue barbe blanche clairsemée, objet de vénération de la part de ses administrés, l'auraient fait paraître encore plus âgé en Europe. Il m'exprima ses condoléances et ses souhaits de bienvenue avec la concision grave et digne, propre au cérémonial chinois, et sur un ton pénétré qui leur ôtait ce qu'autrement ils auraient semblé avoir d'un peu sec. Il me fit observer d'un air chagrin que nous lui coûtions beaucoup d'argent et, en effet, tous les frais d'enquête et d'expédition ainsi que l'indemnité que notre gouvernement exigerait de celui de Pékin, devaient tomber à sa charge. « Enfin, ajouta-t-il, qu'alliez-vous faire du côté de Lha-sa où votre passeport ne vous autorisait pas d'aller ? Que n'êtes-vous venus par la Mongolie comme je m'y attendais d'après les termes mêmes de votre passeport ? » Je répondis que c'était le défaut de vivres qui nous avait forcés de nous rapprocher de Lha-sa, que nous n'avions jamais tenté d'y pénétrer par surprise et indûment, qu'au contraire nous avions demandé l'autorisation nécessaire au Légat Impérial, que celui-ci avait parfaitement rendu justice à la correction de notre conduite et que, s'il n'avait pu nous permettre d'entrer dans la ville sainte, il nous avait rendu tous les ser-